

nerait-on que les idées subissent aussi une orientation nouvelle, et que par suite, surgissent des Associations comme celle que nous inaugurons aujourd'hui? Les besoins nouveaux ne créent-ils pas des obligations nouvelles? Puisque les femmes (qu'on appelle quelquefois "le sexe faible" mais qui, en bien des circonstances, sont plus énergiques que nous) subissent involontairement le contrecoup des événements malheureux qui atteignent parfois leur mari, leur père ou leur frère, n'est-il pas juste qu'elles sentent le besoin de s'unir pour se protéger mutuellement?

"Avec l'intuition qui les caractérise et la connaissance exacte des détails qu'elles possèdent, il est certain qu'en maintes circonstances, elles réussiront sans aucun doute.

"Les membres de votre Fédération s'accordent, je crois, à reconnaître que toutes les carrières masculines ne peuvent convenablement être ouvertes aux femmes. Pour ma part, je craignrais trop pour elles les heurts et les conflits dont leur délicatesse innée aurait à souffrir; mais j'appuie de toutes mes forces tout mouvement ayant pour but de protéger leurs intérêts. Je ne conçois pas très bien qu'elles puissent s'intéresser à ce que des navires d'un très fort tonnage remontent le Saint-Laurent et à ce que la construction d'une cale-sèche se fasse à Montréal plutôt qu'à Québec, mais je crois que des questions telles que: la diminution des taxes municipales, — des licences d'hôtels, — des maisons de jeux, — de la loi de faillite, voire même de l'Exposition ne les laisseraient pas indifférentes.

"Aussi, est-ce de tout cœur que je vous dis: "C'est avec bonheur que nous vous tendons la main puisque nous marchons vers le même idéal et que votre douce influence se fait heureusement sentir dans nos foyers, dont vous êtes les reines, apportez-nous le concours éclairé de vos conseils et de vos bonnes volontés, afin que nos efforts réunis tendent vraiment à démontrer que "L'UNION FAIT LA FORCE" et que de l'échange des idées jaillit la lumière."

* * *

Madame Bouthillier fit un rapport intéressant des réunions préliminaires et du programme à suivre dans l'entreprise immédiate des travaux d'études nécessaires au bon fonctionnement de cette importante Association.

Enfin eurent lieu les élections dont voici les résultats: Présidente, Mme Bouthillier; vice-présidentes, Mme Chouinard et Mlle Champagne; secrétaires, Mmes Pinoteau et Michaud; trésorière, Mlle Bousquet; auditrices, Mmes Terroux et Paquette; conseillères, Mmes Teasdale, Bessette, Asselin, Mlles Delisle, Brunet.

Les assemblées régulières auront lieu le deuxièmes mercredis de chaque mois et seront annoncées dans les colonnes de la Fédération.

THE UNION BANK OF CANADA

Cette banque, dont nous publions ailleurs le rapport de la 46e Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, a réalisé, pendant l'année close le 30 Novembre dernier, \$451,620.82 de profits proprement dits et \$359,810.00 de profits résultant des primes d'émission des nouvelles actions du Capital.

Son Capital autorisé de \$4,000,000 est maintenant complètement versé. Cette mesure s'imposait par suite d'une augmentation des affaires et de la politique d'expansion adoptée par le Bureau de Direction.

La "Union Bank of Canada" a, en effet, ouvert durant l'année, 37 succursales ou agences nouvelles; et en compte actuellement 204.

Pour répondre à un nouvel accroissement d'affaires et être en mesure de profiter largement du développement du pays, la banque Union du Canada va prendre les mesures voulues pour doubler son capital, en vertu d'une résolution adoptée à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Les profits réalisés durant l'année ont permis aux directeurs d'augmenter au dernier trimestre le dividende de 14 p. c. c'est-à-dire de donner aux actionnaires un revenu annuel de 8 p. c. au lieu de 7 p. c. Il a été possible de prélever sur les profits commerciaux une somme de \$140,190 et, en l'ajoutant au montant des primes perçues sur les nouvelles actions, de porter au Fonds de Réserve une somme ronde de \$500,000. Le montant de ce Fonds de Réserve est actuellement de \$2,400,000 et représente 60 p. c. du montant du nouveau capital.

L'actif total de la Banque est de \$47,455,827.03.

La Banque a la confiance du public qui a des fonds à placer et des commerçants en général. Ses dépôts en comptes courants sont de \$14,762,232 et ceux remboursables après avis, de \$22,647,449 et ses prêts et avances au commerce sont de \$30,415,915. Ce sont de gros chiffres qui témoignent de l'importance qu'a prise la Union Bank of Canada parmi nos meilleures banques canadiennes.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

A l'assemblée régulière qui a eu lieu mercredi, M. U. J. Ledoux, un de nos compatriotes très distingués, établi aux Etats-Unis, a été présenté à la Chambre par M. O. S. Perrault, président.

M. Ledoux a été successivement consul des Etats-Unis à Trois-Rivières, à Bordeaux (France) et à Prague (Autriche). Il est membre du Comité permanent des Congrès Internationaux des Chambres de Commerce. C'est en cette dernière qualité plus spécialement qu'il est venu au Canada où il a fait plusieurs conférences.

A la Chambre de Commerce de Montréal, il a parlé de la "Fédération des hommes d'affaires". A la suite de sa conférence très appréciée et que nos lecteurs ont certainement lue dans les journaux quotidiens, M. Ledoux a invité les membres de la Chambre de Commerce au Congrès des Chambres de Commerce qui aura lieu à Boston en 1912.

Le conférencier a reçu les félicitations ainsi que des remerciements du président, M. O. S. Perrault, de l'ancien président, M. Isaïe Préfontaine et de M. F. C. Larivière, 1er vice-président.

M. F. C. Larivière, a pris ensuite M. O. S. Perrault, au nom de ses collègues, d'accepter un second terme de la présidence de la Chambre. M. Larivière fait observer que l'acceptation de M. Perrault ne ferait que perpétuer la coutume établie que le président reste en fonctions pendant deux années consécutives. Les remarques de M. Larivière sont fortement appuyées par M. Armand Chaput, qui fait l'éloge de M. O. S. Perrault.

M. Perrault remercie les membres de la Chambre des marques de confiance et d'estime qu'il reçoit d'elle, mais décline un honneur que ses occupations lui empêchent d'accepter une seconde fois.

M. C. H. Catelli, après avoir critiqué les demandes exagérées des fermiers de l'Ouest dans leur délégation à Ottawa, demande la formation d'un comité qui étudierait les questions soulevées par eux.

Etaient présents à l'Assemblée:

MM. O. S. Perrault, président, F. C. Larivière et Armand Chaput, vice-présidents; G. Boivin, C. H. Catelli, D. Masson, Isaïe Préfontaine, Ludger Gravel, Joseph Fortier, L. J. A. Surveyer, Louis Perron, Dr J. C. Poissant, H. Laporte, L. J. Rivet, A. E. Labelle, J. D. Couture, J. T. Armand, A. H. Harly, Hercule Dupré, A. E. Lalande, U. J. Ledoux, A. P. Frigon, Adélard Fortier, J. H. L. Marcil, J. A. Frigon, Dr Z. Renaud, J. A. E. Gauvin, Arthur Villeneuve, L. de Roode, J. Bourbonnière, C. R.

DECES DE M. P. H. NEWMAN

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Thomas H. Newman, à l'âge de 59 ans, après une longue et pénible maladie. Le défunt était un des associés de la firme Caverhill, Learmont & Co., depuis la fondation de cette maison de gros en 1883. M. Newman était membre du Conseil du Board of Trade, ancien président du Bureau de la Transportation, et resta pendant plusieurs termes président de la Wholesale Hardware Association. Il laisse une veuve, trois fils — F. R., J. C. et Henry — et une fille, Mme Gurd, qui habite la Nouvelle-Orléans. "Le Prix Courant" offre ses condoléances à la famille en deuil.